

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: - (2014)
Heft: 1

Artikel: Veillée d'armes et convivialité
Autor: Ichter, Anne-Lise
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Politique de sécurité

Veillée d'armes et convivialité

Anne-Lise Ichter

Présidente, Femmes Politique de sécurité (FPS).

L'Association Femmes et Politique de Sécurité (FPS) a tenu sa 23^e assemblée générale le 29 août 2013 au Centre Patronal à Paudex devant un parterre de personnalités de la société civile et militaire. Etaient notamment présents le Div Roland Favre, commandant de la rég ter 1, du Br Jean-Philippe Gaudin, chef du Renseignement militaire et le Conseiller national Olivier Français.

La partie statutaire a donné lieu à la passation de la présidence à Madame Anne-Lise Ichters, de Madame Odile Jaeger Lanore, fondatrice de FPS, qui a été nommée présidente d'honneur en reconnaissance de son engagement à l'association. Le comité réélu est composé de mesdames Viviane Gay, vice-présidente, Eliane Guiraud, secrétaire, Monique Golaz, trésorière et Olivia de Weck, responsable du lien avec le domaine militaire. Au terme de la partie statutaire, Madame Marie-Hélène Miauton, essayiste et chroniqueuse, s'est exprimée sur le thème de l'initiative du GSsA pour l'abolition de l'obligation de servir, sur laquelle le peuple suisse s'est prononcé le 22 septembre dernier. Sous le titre « Veillée d'armes, » elle a rappelé les résultats du récent sondage de la RTS et le sens qu'il convenait de leur donner: le faible taux des indécis, la nécessité de convaincre les personnes apolitiques, l'unanimité étonnante des hommes et des femmes, le vote opportuniste des jeunes. Puis, elle a démontré à l'assemblée combien le GSsA avait raison. *« Il nous dit que n'avons pas tous le temps de jouer à la guerre et c'est vrai parce que certains le font pour nous, à tour de rôle : cela s'appelle le service militaire... Il nous dit que l'armée ne sert à rien parce qu'il n'y a plus de menace, et c'est vrai tant le monde est pacifié, de l'Egypte à la Tunisie, en passant par la Syrie... Il nous dit que les femmes doivent aussi remplir leur devoir militaire et il a raison : elles ne rêvent que de cela, bien avant d'avoir plus de crèches, des salaires au niveau de celui des hommes et d'être aidées aux tâches ménagères... Enfin, il nous dit que tout est plus généreux quand c'est volontaire, ce qui est encore vrai, ce pourquoi nous allons tous décider de*

ne payer nos impôts que les années bissextiles ! » Rires et applaudissements...

La soirée s'est terminée dans la convivialité autour d'un apéritif étoffé.

A.-L. I.

